

VILLARS HOLDING SA

avec siège à Givisiez

PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 15 mai 2024 dans le Multiplexe Arena Cinémas, salle no 5, Avenue de la Gare 22, à Fribourg, à 10 heures 15.

Présidence	:	M. Patrick KRAUSKOPF, Président
Présents	:	101 actionnaires, représentant 75'308 actions nominatives
Scrutateurs	:	MM. Francis WOHLHAUSER et François-John BLANCPAIN
Secrétaire	:	Me François ULDRY

Monsieur le Président, au nom du Conseil d'administration et de tous les collaborateurs du groupe Villars Holding, souhaite la cordiale bienvenue aux actionnaires.

Monsieur le Président salue également Me Nicolas PASSAPLAN, représentant indépendant des actionnaires absents, Me François ULDRY, qui fonctionne comme secrétaire de l'Assemblée, M. Alexandre PROBST et M. Romain RUFENER, représentants de l'organe de révision, la société KPMG SA.

Il salue tout particulièrement la présence de l'ancien Président, M. Andreas GIESBRECHT et bien évidemment les membres du Conseil d'administration et les membres de la Direction.

La Direction est représentée devant les actionnaires par Mme Valérie STEPHAN et M. Patrick KRAUSKOPF qui assurent conjointement la direction générale ad intérim, ainsi que par Mme Cristina DA SILVA, CFO.

Exposé introductif du Président

Monsieur le Président présente les résultats 2023.

Le total des produits d'exploitation **consolidé** a subi une baisse de 6.1% pour atteindre 73.9 millions de francs.

Les charges ont diminué de 6.8% par rapport à 2022 pour s'élever à 71.3 millions de francs ce qui laisse **un résultat d'exploitation** de 2.5 millions de francs, en hausse de 18.5%.

Cette hausse est principalement due à l'amélioration de la rentabilité des sociétés Parvico et Restoshop.

Le **bénéfice consolidé** a atteint 1.4 million de francs contre 1.5 million en 2022.

Monsieur le Président résume les résultats des sociétés commerciales :

La société **Restoshop SA** qui exploite désormais neuf shops et stations-service sur le réseau routier et autoroutier, a enregistré en 2023 un chiffre d'affaires total de 45 millions de francs en diminution de 12.2%.

Cette diminution s'explique par la fermeture de la station-service de Grauholz le 2 mars 2023, ainsi que par la baisse du prix des carburants avec un prix moyen au litre passant de CHF 2.08 à CHF 1.90.

Le chiffre d'affaires « carburants » s'est donc établi à 21.2 millions de francs, en baisse de 17.1%. Il faut cependant noter qu'en tenant compte de la cession de Grauholz, le nombre de litres vendus aurait été supérieur à celui de 2022, avec une augmentation de 6.2%.

Quant à la marche des affaires des shops, sans la fermeture de Grauholz, le chiffre d'affaires se serait stabilisé par rapport à 2022. En 2023, celui-ci s'élève ainsi à 23.7 millions de francs, en recul de 7.3%.

Plus en détail, le secteur « bar » des stations-service a vu ses ventes progresser de plus de 18.6%. Concernant les établissements, c'est le relais autoroutier de Bavois Nature qui a enregistré la plus forte augmentation, de 31.7% par rapport à 2022. La transformation de cet établissement en Migros partenaire, en avril 2022, a permis un élargissement de son assortiment de produits.

La station de Bursins a également bénéficié d'une légère rénovation avec la mise en valeur de la marque de café "Café 9 | 38".

Enfin, le projet de rénovation du site de Gingins est en cours et devrait se concrétiser d'ici la fin d'année 2024.

La société **Pause-Café SA** qui exploite désormais 22 bars à café dans les centres commerciaux en Suisse a réalisé un chiffre d'affaires de 10.5 millions de francs, en hausse de 10.5% par rapport à 2022. Pause-Café a fêté ses 50 ans d'existence en 2023 et emploie aujourd'hui plus de 130 collaborateurs.

Malgré un retour à la normale sur le plan sanitaire et bien que la fréquentation des clients soit à la hausse, le chiffre d'affaires de Pause-Café reste en-dessous de son niveau pré-pandémique (-16.8% par rapport à 2019 en tenant compte des établissements comparables).

La progression des ventes en 2023 n'a malheureusement pas permis de réaliser un exercice rentable puisque la société a enregistré un résultat négatif de près de 1.1 million de francs.

Les principales causes résident dans les prix élevés des marchandises, les charges croissantes des ménages ainsi que la mutation structurelle du commerce stationnaire vers le commerce en ligne avec une fréquentation des centres commerciaux en déclin.

La situation pour Pause-Café reste donc difficile. L'entreprise a réussi à contenir la hausse des coûts des marchandises par rapport à l'année 2022 et la marge brute est restée stable. Cependant, la productivité nécessaire pour le bon fonctionnement du business model n'est pas encore atteinte. Dès lors, un établissement à Fribourg Centre (FR) a été fermé le 15 octobre 2023.

Pause-Café a continué son repositionnement avec la transformation de trois établissements en 2023 : deux 9|38 Coffee House, respectivement à Conthey et Emmen Center, ainsi qu'une Crêperie MALO à Avenches.

Avec l'établissement de Balxert, ces sites sont les ambassadeurs de notre propre marque de café "Café 9|38". Conformément à nos valeurs et au besoin d'un développement durable, notre café est bio, équitable et solidaire. En 2023, le nouveau site internet **www.cafe938.ch** avec un shop en ligne a été lancé.

Concernant la société boulangère **Suard**, elle a enregistré en 2023 un chiffre d'affaires total de 12.2 millions de francs, en légère baisse de 1.2% par rapport à l'année précédente.

Le secteur boulangerie a réalisé un chiffre d'affaires inférieur de 2.5% comparativement à 2022. Les ventes ont diminué dans les magasins, à l'exception de celui de Givisiez.

Le segment « traiteur » et « B2B » continue sa progression, avec une hausse de près de 5.1% du chiffre d'affaires par rapport à 2022. La bonne santé de ce domaine d'activité permet d'envisager de bonnes perspectives.

Le chiffre d'affaires du secteur des tea-rooms a été en recul de 2.4% par rapport à l'année précédente. Afin de réduire l'impact de la baisse de la fréquentation et des charges, le tea-room « Le Capri », situé dans le quartier d'Alt à Fribourg, a été mis en self-service dès le 26 mars 2023.

Le projet de rénovation qui prévoit de déplacer cet établissement historique de la maison Suard dans les locaux de l'ancien laboratoire est toujours en cours.

Le projet de transformation du « Chantilly » à la Rue de Romont, intégrant le bar, le tea-room et la boulangerie est également toujours en cours auprès des services cantonaux.

Au total, le chiffre d'affaires des trois sociétés commerciales s'est élevé à 67.6 millions de francs, en baisse de 7.4% par rapport à 2022.

En ce qui concerne le secteur immobilier, administré par Parvico SA, il a réalisé un revenu locatif de 5.9 millions de francs contre 4.6 millions de francs l'année précédente.

Le rendement brut s'est élevé à 5.6% contre 4.6% en 2022.

L'augmentation significative du revenu locatif (+26.7% par rapport à 2022) s'explique par les progrès réalisés dans la mise en valeur des 153 appartements des deux immeubles d'habitation du Parc de la Fonderie à Fribourg. Leur mise en location affichait en effet un taux d'occupation proche de 100% à fin septembre 2023.

La société mène également d'autres projets de mise en valeur de terrains ou d'immeubles du groupe, notamment :

Bellevue, Genève

Le projet Valavran II de 24 appartements a reçu des autorités l'autorisation de construire. Celle-ci est malheureusement frappée d'un recours.

Fribourg-Centre B et parking de liaison

Des oppositions à la révision générale du Plan d'aménagement local (PAL) de la Commune de Fribourg bloquent encore ce projet.

Les sociétés présentées ont permis de dégager les cash-flows consolidés suivants :

Restoshop enregistre un cash-flow en hausse qui atteint CHF 2.1 millions de francs grâce à une bonne gestion des charges.

Pause-Café réalise un cash-flow négatif de CHF 754'000.- francs contre CHF 627'000.- francs en 2022, le manque de chiffres d'affaires, les coûts des marchandises et les frais de personnel ayant davantage pesé sur ce secteur d'activité du groupe.

La société **Suard** réalise un cash-flow en baisse de CHF 146'000.- francs. Les frais de personnel ont davantage pesé sur le secteur de la boulangerie.

Le cash-flow du secteur immobilier, géré par **Parvico**, s'élève, quant à lui, à CHF 3.29 millions de francs.

Villars Holding enregistre un cash-flow négatif à cause de la postposition de CHF 0.97 million de francs pour soutenir Pause-Café SA.

Enfin, concernant le cash-flow total, celui-ci a pu être maintenu au niveau de l'année dernière, grâce aux contributions de Restoshop et de Parvico. Il atteint ainsi CHF 3.8 millions de francs, en légère hausse de 1.3%.

Les résultats pour les trois premiers mois de l'année 2024 ont évolué en termes de chiffre d'affaires de la manière suivante :

Restoshop, qui compte un point de vente en moins qu'en 2023, enregistre un chiffre d'affaires en recul de 9.5%.

Le secteur des bars à café, Pause-Café SA, compte aussi un point de vente en moins par rapport à 2023 et enregistre donc une baisse de son chiffre d'affaires de 3.0%.

La société Suard SA voit son chiffre d'affaires reculer de 4.2%, comparativement à 2023. L'introduction du 30 km/h, la réduction des places de parc et les travaux sur les axes routiers en ville de Fribourg ont pesé sur le chiffre d'affaires de nos boulangeries du centre-ville.

La société immobilière **Parvico** voit son revenu locatif progresser de 25.2% par rapport au premier trimestre 2023 au cours duquel les appartements des 2 immeubles d'habitation n'étaient pas encore tous loués.

Les perspectives pour le reste de l'année :

L'instabilité économique qui pèse sur le climat de consommation risque encore d'impacter les activités liées à la restauration et au commerce de détail.

A cela s'ajoutent la hausse des coûts des marchandises et de l'énergie. Les marges brutes devraient ainsi rester sous pression. L'enjeu pour le groupe sera la bonne maîtrise des charges d'exploitation.

En ce qui concerne les bars à café, **Pause-Café** s'attend à réaliser un chiffre d'affaires en recul par rapport à 2023, en raison des fermetures prévues de trois établissements. Le groupe poursuit en effet sa stratégie de repositionnement de la société en vue d'améliorer son résultat d'exploitation encore insuffisant.

Bien que les ventes de ses magasins devraient augmenter en 2024, **Restoshop** devrait dégager un chiffre d'affaires total inférieur à 2023 principalement lié aux ventes de carburants, qui sont en recul en termes de prix à la pompe et de litres vendus. La société poursuivra néanmoins sa stratégie d'expansion avec la recherche de nouveaux points de vente.

Les ventes de la maison **Suard** devraient, quant à elles, se stabiliser au niveau de l'année dernière.

Suard mettra l'accent sur le développement de son offre « traiteur » et « B2B », ainsi que sur la revue de son assortiment de produits.

Parvico, la société immobilière, prévoit un revenu locatif supérieur à 2023, le taux d'occupation des appartements du Parc la Fonderie restant stable et élevé. La rentabilité des activités immobilières devrait à nouveau permettre au groupe de parvenir à un résultat d'exploitation consolidé (EBIT) comparable à celui de 2023.

Monsieur le Président souhaite saisir l'occasion qui lui est donnée ici pour remercier l'ensemble des collaborateurs du groupe pour leur engagement et leur disponibilité. Il précise encore qu'ils mettent au quotidien tout en œuvre pour réaliser les objectifs qui leur sont fixés.

Pour clore cette partie introductive, Monsieur le Président présente maintenant les résultats de la **société Holding**.

La maison faitière du groupe a dégagé un résultat net de CHF 2.7 millions de francs contre un résultat négatif de -1.4 million l'année dernière. Cette augmentation significative s'explique par les dividendes versés par nos sociétés Parvico et Restoshop pour respectivement 2 millions chacune.

Néanmoins, il faut souligner que les charges comptent une **postposition de 1 million de francs** en faveur de Pause-Café SA, afin de palier au déficit résultant au bilan de Pause-Café SA.

Malgré ces résultats mitigés, le Conseil d'administration a décidé de proposer aux actionnaires le versement d'un dividende. Monsieur le Président y reviendra plus tard lorsqu'il abordera la répartition du bénéfice.

Quelques mots sur les **actions** de Villars Holding SA :

La valeur comptable de l'action, calculée en divisant les fonds propres par le nombre d'actions en circulation (soit 104'400), s'élève à CHF 901.57 comparée à CHF 888.04 en 2022.

Ouverture officielle

Après les explications sur la marche des affaires, Monsieur le Président déclare ouverte l'Assemblée générale ordinaire 2024 de la société **Villars Holding SA**, à 10 heures 48. Monsieur le Président donne connaissance de la liste de présence qui laisse apparaître :

- Actionnaires présents ou représentés	:	101
- Nombre d'actions représentées	:	75'308
- Majorité absolue	:	37'655
- Nombre d'actions représentées par le représentant Me Nicolas PASSAPLAN	:	13'957

Monsieur le Président constate que les actionnaires ont été convoqués conformément aux prescriptions légales et statutaires par publication effectuée dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce no 74 du 17 avril 2024, ainsi que dans les journaux suivants dans leur édition du même jour : «La Liberté» et «Freiburger Nachrichten». Monsieur le Président relève que les actionnaires ont été convoqués par courrier envoyé le 16 avril 2024. Cette lettre n'était accompagnée du rapport de gestion 2023 que pour les actionnaires qui en avaient fait la demande expresse au registre des actionnaires.

Le mandat du représentant indépendant a été confié à Maître Nicolas PASSAPLAN, notaire à Fribourg, qui est remercié d'avoir accepté ce mandat.

Conformément à l'article 13 des statuts, Monsieur le Président désigne en qualité de scrutateurs :

- Monsieur Francis WOHLHAUSER,
- Monsieur François-John BLANCPAIN.

Il les remercie d'avoir bien voulu accepter cette fonction bien que le vote électronique soit à nouveau proposé.

En qualité de secrétaire de l'Assemblée, il désigne Me François ULDRY, notaire, à Fribourg.

Monsieur le Président rappelle enfin que le procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 10 mai 2023, les rapports de gestion, les bilans et les comptes de résultat, ainsi que les rapports de l'organe de révision ont été déposés aux bureaux administratifs du groupe à la Route Jo-Siffert 4, 1762 Givisiez, où les actionnaires pouvaient en prendre connaissance dès le 17 avril 2024.

Il relève qu'aucun actionnaire n'a fait la demande de porter à l'ordre du jour un sujet particulier.

L'Assemblée de ce jour étant ainsi valablement constituée, il est constaté qu'elle peut délibérer sur tous les objets portés à l'ordre du jour, tels qu'ils étaient annoncés dans la publication, à savoir :

1. Rapport de gestion, comptes annuels de Villars Holding SA et comptes consolidés pour l'exercice 2023 ainsi que rapports de l'organe de révision
Proposition du Conseil d'administration : approbation du rapport de gestion et des comptes 2023.
 2. Rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité de direction pour l'exercice 2023
Proposition du Conseil d'administration :
 - a) accepter la rémunération totale du Conseil d'administration de CHF 117'961.—
 - b) accepter la rémunération totale du Comité de direction de CHF 939'330.—Voir les informations détaillées sous «Rapport de Rémunération» dans le rapport de gestion 2023, pages 24 à 26.
 3. Décharge au Conseil d'administration
Proposition du Conseil d'administration : donner décharge aux membres du Conseil.
-

4. Proposition de répartition du bénéfice au bilan

Proposition du Conseil d'administration : Versement d'un dividende de CHF 5.– brut par action

5. Élections au Conseil d'administration et élection du Président du Conseil d'administration (les élections se font individuellement)

Proposition du Conseil d'administration : réélections de MM. Pascal BLANQUET, Jacques STEPHAN, Bertrand RAEMY, Mme Valérie STEPHAN et M. Patrick KRAUSKOPF (et sa réélection comme Président au cours du même vote) pour la durée statutaire d'une année.

6. Élections au Comité de rémunération (les élections se font individuellement)

Proposition du Conseil d'administration : réélections de MM. Pascal BLANQUET et Bertrand RAEMY pour la durée statutaire d'une année.

7. Élection du représentant indépendant

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Me Nicolas PASSAPLAN pour la durée statutaire d'une année.

8. Élection de l'organe de révision et du réviseur des comptes du groupe

Proposition du Conseil d'administration : réélection de KPMG SA, Lausanne, pour 2024.

Monsieur le Président traite de la procédure de vote et rappelle que l'article 16 des statuts prévoit que les votes ont lieu, soit à main levée, soit par vote électronique, tant que l'Assemblée générale n'en dispose pas autrement. Monsieur le Président propose le vote électronique qui a l'avantage de la transparence et de la rapidité.

Monsieur le Président rappelle que pour des raisons d'organisation, un bon cadeau sera remis contre le retour du boîtier de vote. Ce bon cadeau pourra être échangé contre une boîte-cadeau qui contient des produits vendus dans les magasins Restoshop et Suard, ainsi que du café de la propre marque du groupe, Café 9|38. Ce paquet est préparé et emballé par la Fondation l'Estampille, atelier protégé à Fribourg.

A la fin de l'Assemblée générale, un apéritif a été préparé à l'intention des actionnaires dans le foyer par les boulangeries-pâtisseries Suard. Il sera servi par des collaborateurs et collaboratrices du groupe.

Monsieur le Président explique le fonctionnement des boîtiers et procède avec l'Assemblée à un vote test en demandant à l'Assemblée si celle-ci accepte de passer à un vote électronique pour l'Assemblée générale 2024.

L'Assemblée décide de s'exprimer par vote électronique par 1'614 voix, 32 oppositions et 17 abstentions.

Monsieur le Président demande si un actionnaire a des commentaires à faire quant à la procédure proposée. Aucun actionnaire ne demande la parole.

L'Assemblée générale se prononce ainsi qu'il suit sur les différents objets figurant à l'ordre du jour.

1. RAPPORT DE GESTION, COMPTES ANNUELS DE VILLARS HOLDING SA ET COMPTES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE 2023 AINSI QUE RAPPORTS DE L'ORGANE DE RÉVISION

La présentation de ces comptes et rapports est effectuée par projection sur un écran. De plus, les comptes et bilans présentés figurent dans le rapport de gestion de l'exercice 2023. Ils ont été commentés précédemment par Monsieur le Président.

- concernant le rapport de gestion contenant les comptes, qui a été adressé aux actionnaires, Monsieur le Président ouvre la discussion à ce sujet.

En l'absence de question, Monsieur le Président procède à :

- la présentation du compte de résultat consolidé du groupe de l'exercice 2023
(-- aucune question des actionnaires)
- la présentation du bilan consolidé du groupe au 31 décembre 2023
(-- aucune question des actionnaires)
- le rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés (pages 43, 44 et 45 du rapport)
(-- aucune question des actionnaires)

Le rapport ne mentionne aucune réserve.

L'organe de révision KPMG SA est représenté par M. Alexandre PROBST et M. Romain RUFENER. Monsieur Alexandre PROBST confirme qu'il n'a pas de commentaire à apporter.

(-- aucune question des actionnaires)

- la présentation du compte de résultat de Villars Holding SA – Exercice 2023
(-- aucune question des actionnaires)
- la présentation du bilan de Villars Holding SA au 31 décembre 2023 en commençant par l'actif, puis le passif,
(-- aucune question des actionnaires)

- le rapport de l'organe de révision se trouve aux pages 51, 52 et 53 du rapport et ne comporte aucune réserve par rapport aux comptes de la société Holding.

Les représentants de l'organe de révision n'ont pas de commentaire à apporter.

(-- aucune question des actionnaires)

Le rapport de gestion et les comptes consolidés ainsi que les comptes de Villars Holding SA et les rapports de l'organe de révision sont approuvés par l'Assemblée générale par 75'135 voix, 7 oppositions et 124 abstentions.

2. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ DE DIRECTION POUR L'EXERCICE 2023

Comme le Conseil d'administration a toujours été parfaitement transparent à ce sujet et qu'il pratique une politique salariale raisonnable et en phase avec la rentabilité du groupe, le Conseil d'administration propose un vote contraignant.

Le détail des rémunérations accordées en 2023 figure aux pages 24 à 26 du rapport de gestion.

Le vote intervient en deux temps : d'abord la rémunération des administrateurs, ensuite celle de la direction.

(-- aucune question des actionnaires).

Monsieur le Président ajoute que le rapport de l'organe de révision n'émet aucune réserve au sujet du rapport de rémunération (pages 27 à 29 du rapport de gestion).

Il est passé au vote :

La rémunération totale du Conseil d'administration de CHF 117'961.- est approuvée par l'Assemblée générale par 74'994 voix, 118 oppositions et 124 abstentions.

La rémunération totale du Comité de direction s'élève à CHF 939'330.-, soit une augmentation de CHF 253'177.- par rapport à l'exercice précédent. Cette rémunération est approuvée par l'Assemblée générale par 74'303 voix, 883 oppositions et 40 abstentions.

3. DÉCHARGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur le Président rend attentif au fait que les administrateurs doivent s'abstenir de prendre part au vote.

Par 74'376 voix, l'Assemblée générale donne décharge aux membres du Conseil d'administration pour leur activité, 61 oppositions et 47 abstentions. Les administrateurs responsables s'abstiennent de prendre part au vote.

Monsieur le Président remercie, au nom du Conseil d'administration et en son nom, les actionnaires pour la confiance témoignée.

4. PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN

Monsieur le Président fait constater que le bénéfice à disposition de l'Assemblée générale se monte à 59.3 millions de francs. Comme exposé précédemment, au vu des performances réalisées en 2023, mais aussi du fait que le groupe y avait renoncé durant les 3 dernières années, le Conseil d'administration a décidé de proposer le versement d'un dividende. Cette proposition figure à la page 50 du rapport.

Le dividende s'élève à 5 francs brut par action. Soit un montant net de 3 francs 25 par action, après déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35%, et payable à partir du 24 mai 2024.

En l'absence de question de la part des actionnaires, cette proposition est soumise au vote et est approuvée par l'Assemblée générale, par 72'988 voix, 2'104 oppositions et 92 abstentions.

5. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (LES ÉLECTIONS SE FONT INDIVIDUELLEMENT)

Conformément à l'article 17 des statuts, les membres du Conseil d'administration sont élus individuellement pour une année et sont rééligibles. Tous les mandats arrivent par conséquent à échéance à la présente assemblée.

Messieurs Patrick Krauskopf, Pascal Blanquet, Jacques Stephan, Bertrand Raemy et Madame Valérie Stephan acceptent un nouveau mandat.

Aucune remarque, ni proposition n'étant faite par l'Assemblée, il est passé à la réélection individuelle des membres du Conseil d'administration :

- **réélection de M. Pascal BLANQUET**
M. Pascal BLANQUET est élu par 75'185 voix, 70 voix contre et 11 abstentions.

- **réélection de M. Jacques STEPHAN**
M. Jacques STEPHAN est élu par 74'436 voix, 31 voix contre et 28 abstentions.

- **réélection de M. Bertrand RAEMY**
M. Bertrand RAEMY est élu par 75'115 voix, 48 voix contre et 24 abstentions.

- **élection de Mme Valérie STEPHAN**
Mme Valérie STEPHAN est élue par 75'217 voix, 39 voix contre et 31 abstentions.

- **élection de M. Patrick KRAUSKOPF, Président du Conseil d'administration**
M. Patrick KRAUSKOPF est élu par 75'140 voix, 117 voix contre et 30 abstentions.

Monsieur le Président remercie, au nom de ses collègues du Conseil, l'Assemblée pour la confiance témoignée aux membres du Conseil d'administration et félicite ses collègues pour leur réélection.

6. ÉLECTIONS AU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION (LES ÉLECTIONS SE FONT INDIVIDUELLEMENT)

Le Conseil d'administration propose d'élire à ce comité deux membres du Conseil d'administration, individuellement, soit Messieurs Pascal BLANQUET et Bertrand RAEMY pour la durée statutaire d'une année :

- **réélection de M. Pascal BLANQUET**
M. Pascal BLANQUET est élu par 75'061 voix, 88 voix contre et 48 abstentions.

- **réélection de M. Bertrand RAEMY**
M. Bertrand RAEMY est élu par 75'153 voix, 97 voix contre et 27 abstentions.

Monsieur le Président remercie ces membres de bien vouloir assumer cette charge additionnelle.

7. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT INDÉPENDANT

Le Conseil d'administration propose l'élection pour une durée statutaire d'une année de Me Nicolas PASSAPLAN :

- réélection de Me Nicolas PASSAPLAN

Me Nicolas PASSAPLAN est élu par 75'107 voix, 27 voix contre et 61 abstentions.

Monsieur le Président félicite et remercie Me Nicolas PASSAPLAN.

8. ÉLECTION DE L'ORGANE DE RÉVISION ET DU RÉVISEUR DES COMPTES DU GROUPE

Selon l'article 23 des statuts, l'organe de révision doit être élu chaque année et le Conseil d'administration propose de reconduire le mandat de l'organe de révision KPMG SA, à Lausanne, pour une nouvelle année.

L'Assemblée confirme pour une nouvelle année le mandat de l'organe de révision KPMG SA, par 75'088 voix, 156 voix contre et 31 abstentions.

Monsieur le Président félicite également KPMG SA pour cette réélection.

Monsieur le Président constate que l'ordre du jour est épuisé et remercie l'Assemblée pour sa confiance et sa fidélité. Il demande si un actionnaire souhaite s'exprimer.

Aucun actionnaire ne souhaite encore s'exprimer.

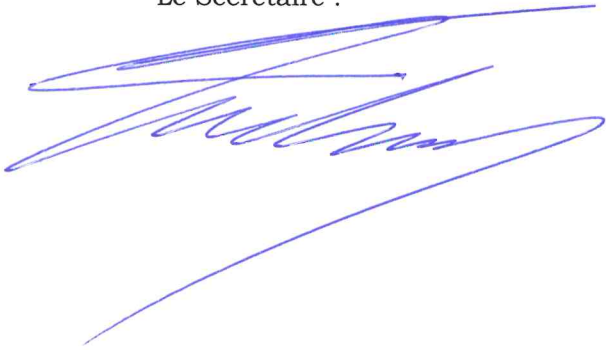
CONCLUSION

Au terme de l'Assemblée générale 2024, Monsieur le Président remercie les actionnaires de leur présence. Il remercie également toutes les personnes qui ont préparé cette Assemblée générale, ainsi que la direction et tous les collaborateurs de Villars Holding pour leurs efforts déployés tout au long de l'année.

Monsieur le Président annonce que la prochaine Assemblée générale aura lieu le 14 mai 2025.

Monsieur le Président clôt les débats à 11 heures 30 et invite les actionnaires à prendre l'apéritif préparé à leur intention par les boulangeries-pâtisseries Suard et servi par des collaboratrices et des collaborateurs du groupe.

Le Secrétaire :

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that are difficult to decipher.

Le Président :

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized initial 'M' followed by several loops and a long, sweeping tail.

